

## Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 1

Jean Renaud, Ph.D, Lucie Gingras, Sébastien Vachon, Christine Blaser,  
Jean-François Godin and Benoît Gagné

Volume 2, Number 1, Fall 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/009421ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/009421ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Groupe de recherche ethnicité et société  
CEETUM

### ISSN

1499-0431 (print)

1499-044X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Renaud, J., Gingras, L., Vachon, S., Blaser, C., Godin, J.-F. & Gagné, B. (2001). Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 1. *Les Cahiers du Gres*, 2(1), 29–40.  
<https://doi.org/10.7202/009421ar>

**Jean RENAUD, Ph.D**

Professeur titulaire  
Département de sociologie  
Université de Montréal

**Lucie Gingras****Sébastien Vachon****Christine Blaser****Jean-François Godin****Benoît Gagné**

ILS SONT MAINTENANT D'ICI! LES DIX  
PREMIÈRES ANNÉES AU QUÉBEC DES  
IMMIGRANTS ADMIS EN 1989<sup>1</sup>

L'enquête *Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989* se veut l'aboutissement de l'enquête ÉNI (Établissement des nouveaux immigrants) amorcée il y a douze ans. ÉNI 10 ans après, c'est aussi la fin du périple en tant qu'immigrant. Le processus d'établissement est, sinon complètement terminé, en voie de l'être, et ce, non sans péripéties et ajustements... Il s'agit d'une étude longitudinale qui a suivi, au moyen d'entrevues, une cohorte d'immigrants adultes admis en 1989. En tout, 1000 participants ont collaboré à la première enquête qui s'est tenue en 1990, 729 d'entre eux ont participé à la deuxième qui a eu lieu en 1991, 508 ont été interviewés à la troisième en 1992, et 429 ayant participé à au moins la première enquête ont collaboré à la dernière qui s'est déroulée en 1999.

En 1989, l'immigration au Québec était en pleine croissance<sup>2</sup>, faisant ainsi suite au «creux» du début des années 1980. Cette immigration n'est plus alimentée par les

bassins traditionnels : elle provient plus fortement de pays plus pauvres et des pays de l'ancien bloc de l'Est. Il faut ajouter que Montréal attire la majorité des immigrants admis au Québec<sup>3</sup>. C'est donc dire qu'en fait d'intégration, tout se joue dans cette grande région.

Comment cette intégration s'y fait-elle ? Peu de données documentent le sujet de façon multidimensionnelle et encore moins le font en rendant compte de la dynamique de l'établissement. Des questions comme celles-ci ne trouvent pas souvent de réponse : combien de temps prennent les immigrants à se trouver un emploi et à se stabiliser ? Continuent-ils à se former une fois installés au Québec, et leurs études influencent-elles leurs chances de se trouver un emploi ? Quels types de réseaux ont-ils établis au Québec ?

Les données généralement disponibles nous offrent au mieux des portraits statiques de la situation d'une cohorte donnée. On peut penser aux séries chronologiques sur la population active qui offrent une information de nature temporelle, mais l'histoire de chacun des répondants n'est connue qu'au moment de l'enquête (ou la semaine précédant l'enquête) : aucune donnée biographique n'est recueillie à leur sujet, interdisant toute explication du phénomène étudié (par exemple le chômage). De plus, ne l'oublions pas, ces séries de données nécessitent un sondage par mois !

L'enquête ÉNI a voulu répondre à la vaste question de l'intégration

en couvrant non seulement plusieurs dimensions de l'intégration mais, également, en saisissant ces informations de façon dynamique, *longitudinalement*. Le logement, l'emploi, les études et les formations, le non-emploi, le ménage et sa constitution, la citoyenneté sont quelques-uns des aspects couverts par l'enquête pour lesquels nous disposons d'informations datées, c'est-à-dire qu'on en connaît les moments d'occurrence dans le calendrier des personnes. L'approche descriptive privilégiée permet de couvrir un large éventail des dimensions de l'établissement. Mais «descriptif» n'est pas synonyme de «simplicité» et de «facilité». La dimension temporelle qui est intégrée dans l'enquête ÉNI rend en soi complexe la donnée. Nous observons ce qui se déroule dans la vie professionnelle, résidentielle, académique, etc., des immigrants et ce, *chaque semaine*. Nos observations se trouvent donc à varier dans le temps<sup>4</sup>.

## NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Pour réussir à saisir la dynamique de cet établissement, qui s'inscrit sur plusieurs mois, voire plusieurs années, quatre vagues d'enquête ont été nécessaires. Les trois premières ont été réalisées approximativement un an, deux ans et trois ans après l'arrivée au Québec ; la quatrième vague s'est faite, elle, dix ans après l'arrivée. Pour éviter au maximum la déperdition, un suivi des coordonnées résidentielles a été effectué jusqu'à la fin de la troisième entrevue<sup>5</sup>. Pour la quatrième vague, nous avons fait

appel aux dossiers administratifs de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)<sup>6</sup>. Cette dernière vague nous a permis de retracer quelques répondants perdus lors du deuxième ou du troisième passage : nos informations ont ainsi pu être mises à jour.

Cette méthodologie d'enquête a l'avantage d'éviter le biais des enquêtes rétrospectives usuelles qui ne rejoignent que les «survivants» d'une cohorte. Bien sûr, avec une enquête à passages répétés, il faut tenir compte du phénomène de déperdition : ainsi, l'histoire d'établissement des cas «perdus» en cours de route se trouve tronquée. Mais cela n'engendre pas nécessairement de biais dans les analyses dans la mesure où ce phénomène correspond à un changement dynamique de la population<sup>7</sup>.

Le fait de conserver tous les répondants formant la cohorte de départ, même ceux qui n'ont pas participé à toutes les vagues d'entrevues, bonifie nos analyses de deux façons : d'une part, les effectifs de départ sont plus importants et, d'autre part, nous avons là une masse d'informations dont il serait dommage de se priver. Cela nous a aussi permis de récupérer quelques répondants «perdus» aux temps 2 et 3 ou qui avaient quitté le Québec et y sont revenus. Plusieurs techniques d'estimation, comme l'analyse des transitions ou celle des trajectoires, utilisent les cas tant qu'ils sont observés. Les résultats ont ainsi l'avantage d'être plus robustes.

En termes d'échantillon, nous ne nous sommes intéressés qu'aux immigrants adultes (de 18 ans et plus), ayant obtenu leur visa à l'étranger, arrivés entre la mi-juin 1989 et novembre 1989 et admis dans l'une ou l'autre des trois catégories d'immigration (réfugié, indépendant et famille)<sup>8</sup>. Ce sont quelques 1880 immigrants parmi les 9645 ayant le Québec comme destination et ayant transité aux postes frontières du Canada qui, dans un premier temps, ont accepté de participer à l'enquête. Environ un an après leur arrivée, 1000 immigrants ont été retracés et ont accepté de répondre au questionnaire de la première vague de l'enquête. Cet échantillon n'est pas à proprement parler aléatoire. Les analyses de la qualité de l'échantillon indiquent qu'il y aurait eu des sorties systématiques de la population immigrante de même que des cas systématiquement non retraçables bien que les effectifs impliqués soient petits. Cependant, on ne connaît pas la population immigrante réelle. Les personnes ayant déclaré avoir le Québec comme destination sont-elles vraiment venues et, si oui, y sont-elles restées toute leur première année ? Nous n'en savons rien. Ainsi, il est impossible d'évaluer si les différences proviennent d'un changement dans la population des personnes qui se destinaient officiellement au Québec et qui s'y sont établies ou d'un quelconque biais échantillonnal. Les analyses de qualité de l'échantillon indiquent que parmi la plupart des variables testées, les distorsions ne dépassent pas 10% entre la population qui se destinait au Québec et l'échantillon des 1000 immigrants. Il

ne faut pas pour autant conclure que cet échantillon est biaisé mais plutôt conclure sur la population : elle a changé de composition entre l'arrivée et le moment de l'enquête.

L'année suivante, soit 2 ans après leur arrivée, 729 répondants parmi les 1000 de départ ont répondu au questionnaire du second passage<sup>9</sup>. La troisième année, 508 immigrants ont participé à l'enquête<sup>10</sup>. Enfin, lors du dernier passage, 429 ont accepté de répondre une dernière fois au questionnaire. Pour tous ces répondants, nous avons donc de l'information datée concernant les principaux événements de leur vie au Québec. Cela signifie que nous avons reconstitué un calendrier pour chacun des répondants et de son conjoint (lorsqu'il y a cohabitation) sur lequel est inscrite chaque date de début et de fin des épisodes d'emploi, de résidence, de formation. Chaque membre du ménage a également une date d'entrée et de sortie dans le ménage.

## FAITS SAILLANTS

### **Le logement : un accès croissant à la propriété et une dispersion géographique**

Après dix ans de séjour, on estime à plus de 36 % les répondants ayant accédé à la propriété.

On ne note cependant aucune différence entre les sexes, l'âge ou la catégorie d'immigration. Seule la scolarité semble influencer la vitesse à laquelle on accède à la propriété, l'accès augmentant à

mesure que le niveau de scolarité s'élève.

Sur le plan de la mobilité, on remarque des mouvements de dispersion à partir de la troisième année d'établissement et ce jusqu'à la dixième. Cette dispersion n'a pas lieu seulement sur l'île de Montréal, mais se produit également en Montérégie, à Laval et dans les Basses-Laurentides.

### **L'emploi : une augmentation de la stabilité et du statut socio-économique**

L'accès à un premier emploi se fait assez rapidement. Après 15 semaines, plus de 50 % des répondants ont trouvé un premier emploi. On remarque par ailleurs que moins de 14 % n'ont jamais occupé un emploi après dix ans de séjour.

La stabilité en emploi s'observe surtout à partir de la troisième année d'établissement. Cela correspond à peu près au quatrième emploi. La durée des emplois augmente significativement et la vaste majorité des répondants ont connu à cette période au moins un emploi.

L'augmentation de la stabilité en emploi est davantage observée chez les répondants plus scolarisés.

Le salaire médian hebdomadaire de l'ensemble des répondants en emploi croît au cours des dix premières années (de 300 \$ au temps 1 à 500 \$ au temps 4), le nombre d'heures de travail par semaine demeurant toutefois stable (39,1 heures/semaine).

La proportion d'emplois salariés tend à décroître au fil du temps, au profit du travail autonome.

En général, les répondants en emploi se concentrent surtout dans trois grands secteurs au cours des dix premières années d'établissement : les industries manufacturières (29 %), le commerce de détail (17 %), l'hébergement et la restauration (10 %). On observe une diminution significative des emplois dans les industries manufacturières au fil du temps (32 % en 1990 à 26 % en 1999). Cette baisse est essentiellement due à une diminution du nombre de travailleurs dans l'industrie de l'habillement.

Les répondants en emploi travaillent surtout dans de petites entreprises. Pour toute la durée de l'enquête, la proportion de répondants en emploi travaillant au sein de petites entreprises est de 47 %. Il est de 40 % pour ceux travaillant dans des entreprises comptant de 11 à 100 employés, et de 13 % dans des entreprises employant plus de 100 travailleurs.

Le taux de syndicalisation demeure aussi assez stable au fil du temps, oscillant autour de 15 %.

Pendant toute la période couverte par l'étude, les hommes connaissent des probabilités plus grandes d'occuper un emploi que les femmes. De plus, le salaire hebdomadaire médian des hommes est constamment supérieur à celui des femmes. Il l'est également chez les répondants âgés de 26 ans et plus et chez ceux qui détiennent un diplôme post-secondaire et plus.

Les répondants admis sous la catégorie «indépendant» connaissent aussi des probabilités plus fortes d'occuper un emploi au cours des dix années comparativement aux répondants des catégories «famille» ou «réfugié».

Le statut socio-économique moyen des emplois augmente légèrement au cours des dix ans d'observation. Les répondants admis sous la catégorie « indépendant », les gens plus âgés et les plus scolarisés connaissent en moyenne tout au long de la période des emplois de statut socio-économique plus élevé que les autres répondants.

Les répondants occupant un emploi sont de plus en plus nombreux à occuper des emplois qualifiés. En effet, au fil des ans, la proportion de répondants affirmant que leur travail exige des qualifications «supérieures» passe de 22 % au temps 1 à 41 % au temps 4.

### **La formation : un investissement important dès les premières années d'établissement**

L'investissement en formation est important. La très grande majorité des activités de formation suivies par les répondants a lieu dans les premières années d'établissement. Après un an, 53 % ont déjà participé à une activité de formation. Après dix ans, la proportion est de 70 %.

Les jeunes (de 18 à 25 ans) ont recours plus rapidement à une for-

mation. Après dix années d'observation, on estime que près de 82 % des 18-25 ans ont suivi une formation, comparativement à 75 % pour les 26-40 ans et 53 % chez les 41 ans et plus.

Les répondants de niveau primaire tardent significativement plus à suivre une formation que les autres répondants de niveau de scolarité plus élevé. Après dix ans d'établissement, ce sont près de 43 % qui n'auront jamais suivi de formation comparativement à 27 % chez ceux de niveaux secondaire, post-secondaire et universitaire.

Les répondants admis sous la catégorie «réfugié» détiennent le pourcentage le plus élevé d'inscription à un programme de formation (qu'il soit à temps plein ou à temps partiel) au cours des dix années d'observation. Les répondants de la catégorie «famille» sont en proportion moins nombreux.

La proportion de répondants suivant une formation à temps plein, après une croissance rapide lors des six premiers mois d'établissement (22 % à la semaine 22), décroît tout au long des années subséquentes, si bien qu'après dix ans, seulement 4 % des répondants suivent une formation à temps plein. Le pourcentage de répondants suivant une formation à temps partiel est de 16 % à la semaine 20. Par la suite, la proportion décroît jusqu'à la quatrième année, pour finalement se stabiliser à environ 3 %.

On remarque que la place relative de la formation en C.O.F.I. des répondants est importante en tout

début de parcours d'établissement, mais décroît rapidement par la suite (à temps plein ou à temps partiel). Plus de trois répondants sur cinq ayant suivi une formation à temps plein au cours de la première année l'ont fait en COFI. Elle ne représente plus que 5 % des formations à temps plein lors de la deuxième année.

### **Les ménages : une recomposition qui tend à la nucléarisation familiale**

La taille des ménages diminue au fil du temps. Lors de la première année, 40 % des ménages sont composés de cinq individus et plus. À la fin de la dixième année, cette proportion baisse à 30 %.

On note que le taux de répondants vivant seuls croît avec le temps. On remarque également une forte croissance des ménages composés de quatre individus.

La proportion de «familles nucléaires» (répondant, conjoint et enfant-s) connaît une forte croissance au fil du temps, tandis que la «famille élargie» connaît une forte diminution.

On note également une croissance de familles monoparentales, passant de 2 % lors de la première année à 6 % lors de la dernière.

Dans la majorité des ménages, les répondants n'ont pas d'enfant (de moins de 18 ans). On observe toutefois une diminution au fil des ans de ménages «sans enfant». À 61 % à l'arrivée, cette proportion

diminue à 50 % à la fin de la dernière année d'observation. C'est chez les 18 à 25 ans (à l'arrivée) que l'on connaît la plus forte augmentation de naissances au fil du temps.

### **La langue : un usage croissant du français à la maison et en public**

Le français comme langue d'usage public prédomine chez les répondants. Près de 61 % des répondants disent utiliser seulement le français à l'extérieur de la maison. Près de 8 % disent l'utiliser autant que l'anglais et près de 6 % l'utilisent autant qu'une autre langue. Moins de 20 % utilisent seulement l'anglais. Cette ventilation demeure presque exactement la même pour ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Elle change cependant selon la scolarité, les universitaires et les répondants de niveau primaire utilisant moins le français en dehors du foyer que les répondants de niveau post-secondaire.

La langue maternelle est celle qui est la plus souvent parlée à la maison. Elle connaît toutefois une baisse notable au dernier temps d'observation (un peu moins de la moitié disent utiliser leur langue maternelle), au profit du français.

Au dernier temps d'observation, un peu plus de 48 % des répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais disent ne jamais parler français à la maison. Cependant, on note une augmentation de l'utilisation du français à la

maison au fil du temps. En effet, chez ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, les proportions doublent du premier temps d'observation au dernier.

Les répondants des niveaux secondaire et post-secondaire (à l'arrivée) dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais sont plus nombreux à parler français 75 % du temps à la maison que les gens des niveaux primaire et universitaire.

La proportion de répondants ne parlant jamais l'anglais à la maison est plus forte, représentant 81 % des répondants au dernier temps d'observation. Qui plus est, seulement 4 % le parlent plus de 75 % du temps.

L'entrée dans un premier emploi en français est plus rapide qu'un premier emploi en anglais. On estime que 25 % des répondants accèdent à un emploi en français après 13 semaines; il en est de 90 semaines pour un premier emploi en anglais. Si les tendances des dix années se maintiennent, on peut estimer qu'à long terme 63 % des répondants occuperont un emploi de langue française; les probabilités sont estimées à 32 % pour un emploi en anglais.

La perception d'un Québec majoritairement francophone domine toujours toute autre perception après dix ans. Si, dans les faits, l'usage de la langue française croît à la maison ou en public, l'évolution de la perception, quant à elle, ne va paradoxalement pas dans le même sens. En effet, 57 % des répondants

en 1999 considèrent que le Québec est une société «majoritairement francophone», alors qu'en 1990, ils étaient 71 %. En contre partie, près de 21 % perçoivent le Québec de 1999 comme une société «multilingue», contre 4 % en 1990.

### **Demande de citoyenneté et engagement de parrainage**

Après dix ans d'établissement au pays, plus de 95 % des répondants ont fait une demande de citoyenneté. Les répondants âgés de 18 à 25 ans (à l'arrivée) sont moins nombreux à avoir fait une demande de citoyenneté que les autres répondants. On compte également des proportions plus élevées de personnes n'ayant pas fait de demande chez les moins scolarisés.

La moitié ont obtenu la citoyenneté au bout de quatre ans et un peu plus de 75 % l'ont obtenue à quatre ans et demi. Après dix ans, près de 11 % n'avaient pas obtenu la citoyenneté. L'aide financière fournie par le parrain est moins fréquente au fil du temps. De 73 % au temps 1, elle passe à 39 % au dernier temps d'observation.

Plus de 18 % des répondants ont fait une demande de parrainage d'un ou des membres de la famille. On rencontre une plus forte proportion de répondants chez ceux ayant été admis sous la catégorie «réfugié», comparativement à ceux des catégories «famille» ou «indépendant» qui ont entrepris des démarches pour parrainer un membre de leur famille.



### **Vie civique : les plus scolarisés participent plus**

Près de 85 % des répondants ont voté lors de la dernière élection provinciale de 1998. Au référendum de 1995, ils étaient 87 % à aller aux urnes. Il faut noter que 7 % ont voté lors des élections provinciales de 1989.

Le niveau de scolarité joue en faveur de la participation civique des répondants. On note en effet une plus grande participation des plus instruits au processus électoral et à la vie associative (participation à des organismes ou associations). On remarque également que les plus scolarisés s'impliquent davantage dans des associations regroupant surtout des Québécois et des Canadiens d'origine.

Trois répondants sur quatre ayant des enfants d'âge scolaire disent assister à des réunions de parents à l'école. Près de 10 % sont ou ont été membres du conseil d'établissement ou du comité d'école.

### **Contrat moral : un soutien sans équivoque à l'interdiction de discriminer**

Près de 90 % des répondants sont plutôt ou tout à fait d'accord avec le fait que les gouvernements québécois et canadien interdisent toute forme de discrimination selon le sexe, l'origine ethnique, la religion et les opinions politiques. Seule l'orientation sexuelle ne reçoit pas un appui aussi unanime.

Les opinions des répondants

concernant le mariage de leurs enfants témoignent d'une certaine ouverture d'esprit. Seulement 7 % seraient en désaccord avec le mariage d'un de leurs enfants avec une personne ayant des opinions politiques différentes. Cette proportion augmente à 17 % en ce qui a trait à l'ethnicité et 25 % en ce qui a trait à la religion.

Enfin, la discrimination perçue chez les répondants diminue significativement avec le passage du temps, non seulement sur le plan de l'emploi, mais aussi sur le plan du logement.

### **Réseaux sociaux au Québec : l'importance du voisinage comme source de soutien et le caractère multiculturel des réseaux**

Le type de réseau social que l'on rencontre le plus fréquemment (déterminé par le nombre de contacts) chez les répondants est celui formé de voisins qui offrent un soutien élevé. En effet, 32 % des répondants ont des contacts plus fréquents avec des voisins sur qui ils peuvent compter pour obtenir de l'aide ou pour se confier. Chez plus de 23 % des répondants, ce sont les contacts avec des connaissances qui sont les plus fréquents. Enfin, un peu moins de 20 % des répondants ont plus fréquemment des contacts avec des voisins dont le soutien offert est faible. Il est important de noter que seulement 15 % des répondants ont plus fréquemment des contacts avec leur réseau familial.

Par contre, en terme de taille, le type de réseau le plus important est le réseau familial : 9,7 personnes en moyenne.

Plus de 70 % des répondants obtiennent un soutien social élevé (tous réseaux confondus). On observe aucune différence significative selon le sexe, l'âge et la scolarité. Seule la catégorie d'immigration y est associée : les «indépendants» bénéficient davantage d'un soutien social élevé que les répondants des catégories «famille» et «réfugié».

Le fait d'avoir des enfants distingue significativement les types de réseaux dominants des répondants. Ainsi, ceux qui ont des enfants ont davantage de contacts avec les voisins (soutien élevé ou faible). À l'inverse, les répondants sans enfant ont plus fréquemment des contacts avec des connaissances (37 %, contre 17 % chez les répondants avec enfants). Le fait de vivre seul (11 % de l'échantillon total) distingue aussi l'importance relative des types de réseaux. Les répondants vivant seuls ont plus souvent un réseau de connaissances (42 %) et de voisins à soutien social faible (24 %) que ceux demeurant avec d'autres personnes (respectivement 21% et 19 %).

L'examen de la composition ethnique des réseaux (selon cinq types de réseaux : réseaux composés de Québécois et de Canadiens d'origine, de Québécois d'origine, de Canadiens d'origine, de personnes de la même origine ethnique que le répondant et d'immigrants d'une autre origine ethnique) montre qu'il n'y a pas de différence significative

dans la répartition des réseaux selon cette composition.

L'examen de la composition linguistique des réseaux (selon sept types de réseaux : parler en français, en anglais et dans une autre langue, parler en français seulement, parler en anglais seulement, parler en français et en anglais, parler dans une autre langue, parler en français et dans une autre langue, et parler en anglais et dans une autre langue) montre qu'il n'y a pas de différence significative dans la répartition des réseaux selon cette composition.

Le choix des sources d'information varie selon le sujet d'interrogation. On note à cet égard que les répondants utilisent surtout les services publics et les médias pour la recherche d'un emploi, plus que d'autres moyens. Les informations concernant la santé sont également recherchées auprès des organismes publics. Par contre, pour trouver un logement, on a davantage recours aux médias, aux parents et aux amis.

### **Les liens hors Québec : conserver ses liens de parenté**

La proportion de répondants ayant de la parenté au Québec tend à augmenter au fil du temps. Ils étaient 54 % en 1990, ils sont aujourd'hui 60 % à avoir de la famille dans la province. Près de 22 % ont de la famille dans une autre province canadienne.

Depuis leur arrivée au Québec, près de trois répondants sur quatre

(72 %) ont séjourné au moins une fois dans leur pays d'origine, la plupart du temps (84 %) pour visiter des parents ou des amis. Il faut noter que près de 96 % des répondants disent avoir de la famille dans leur pays d'origine.

Plus de 93 % des répondants disent conserver des liens avec leur pays d'origine, qu'ils soient familiaux (57 %), amicaux (52 %), d'affaires (6 %) ou professionnels (2 %). Et 16 % déclarent posséder une maison dans leur pays d'origine, 11 % un immeuble et 2 % un commerce ou une entreprise.

### **Perception des répondants de leur établissement : une expérience positive**

Depuis leur arrivée au Québec, la vaste majorité des immigrants interrogés (99,3 %) n'a jamais fait de demande pour émigrer dans un autre pays. Ils ne veulent pas non plus retourner dans leur pays d'origine. Une grande majorité souhaite demeurer au pays. On remarque néanmoins une légère hausse des répondants exprimant le désir de retourner un jour dans leur pays d'origine, passant de 19 % au temps 1 à 23 % au temps 4.

À leur dernière entrevue, quatre répondants sur cinq estiment que leur situation d'établissement personnelle s'est améliorée. Cette part était de trois répondants sur cinq lors des deuxième et troisième entrevues.

La grande majorité des répondants (83 %) encouragerait un com-

patriote à immigrer au pays. Seulement, les répondants plus scolarisés sont moins susceptibles d'encourager un tel geste que les moins scolarisés.

## **CONCLUSION**

La quantité et la diversité des informations présentées dans le rapport dont nous faisons état ici, rendent difficile une synthèse englobant tous les aspects de l'établissement au Québec des immigrants. De plus, nous ne présentons pas d'analyse comparative de la situation de ces immigrants par rapport à la population en général. Malgré tout, certains éléments se dégagent de cette mosaïque.

D'abord, soulignons que le processus d'intégration à la société québécoise est réalisé sur bien des dimensions. Au plan de la langue, nous constatons que la connaissance du français oral est acquise pour 80 % des répondants. De plus, les deux tiers des répondants qui travaillent le font maintenant en français. Ils sont aussi bien ancrés au Québec. Ils se sont tissés divers réseaux sociaux au Québec, ils ont de la famille et une bonne part d'entre eux ont eu des enfants ici. La plupart ont acquis la citoyenneté (83,3 %) et ils participent activement aux élections tant provinciales que fédérales (un peu plus que 80 %). Sur le plan de l'emploi, leur insertion s'est faite assez tôt et dans une bonne proportion. Après la quatrième année, les probabilités de travailler se stabilisent à environ 68 %. De plus, l'insertion sur le marché du travail ne s'est pas faite au prix

d'une déqualification : 74 % des répondants disent faire un travail également ou plus qualifié qu'avant la migration. Par ailleurs, la stabilité en emploi n'a été acquise que progressivement.

Après le choc de la «transplantation», il y a une forte tendance à la stabilisation, en emploi mais aussi en logement. Près de 40 % des répondants ont même acheté une propriété.

Leur enracinement au Québec s'est fait tout en conservant des liens avec leur pays d'origine : 72 % des répondants sont retournés au moins une fois dans leur pays d'origine depuis leur arrivée au Québec.

Bref, ils sont maintenant largement à l'image de leurs concitoyens nés ici ou d'établissement plus ancien. Non pas qu'ils se soient conformés à un modèle unique, bien au contraire. Ils se sont plutôt conformés à la diversité de la société et ce, dans tous les aspects étudiés : **ils sont maintenant d'ici!**

Plusieurs questions soulevées par cette étude n'ont pas encore trouvé réponse. La plupart de ces questions demandent des analyses approfondies... Beaucoup de travail reste à faire.

## Notes

1 Ce texte est une présentation succincte de la parution récente : Renaud, Jean, Lucie Gingras, Sébastien Vachon, Christine Blaser, Jean-François Godin et Benoît Gagné, 2001.  *Ils*

*sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Sainte Foy, Les publications du Québec, Collection Études, recherches et statistiques, 197 p.

- 2 Ce mouvement était généralisé à l'ensemble du Canada. Pour le Québec, les immigrants admis en 1989 sont 32 % plus nombreux par rapport au mouvement de l'année 1988.
- 3 Ce sont 89 % des immigrants admis cette année-là qui s'installent dans la région métropolitaine de recensement de Montréal.
- 4 Cette enquête, soulignons-le, est une des rares au pays touchant une cohorte d'immigrants. La méthodologie de collecte, maintenant connue et appliquée à plusieurs autres domaines de recherche (démographie, mortalité infantile, mobilité résidentielle, etc.) se développe de plus en plus.
- 5 Voir l'annexe 1 de J. Renaud, S. Desrosiers et A. Carpentier, 1993.
- 6 L'accès à la base de données de la RAMQ et le transfert des informations à la firme de sondage ont nécessité des permissions de la Commission d'accès à l'information.
- 7 Pour une analyse détaillée sur les pertes échantillonales, voir les annexes 1 et 2 de Renaud et al., 1993.

8 Ces catégories administratives (en vigueur en 1989) sont définies comme suit : la catégorie «famille» concerne les parents proches, comme les conjoints, les enfants à charge, les parents (âgés de 60 ans et plus) et les grands-parents. Les critères de sélection ne s'appliquent pas à ces immigrants, exception faite du contrôle médical et de l'enquête de sécurité; la catégorie «réfugiés et personnes en situation de détresse» comprend les réfugiés au sens de la Convention de Genève sur le statut des réfugiés, les personnes définies collectivement, par règlement, comme personnes en situation de détresse et les personnes qui sont dans une situation de détresse telle qu'elles méritent une considération humanitaire; les immigrants de la catégorie «indépendant» sont spécifiquement visés par les objectifs de la politique d'immigration québécoise puisqu'ils sont pleinement soumis à la grille de sélection. Cette grille est basée sur un système de pointage évaluant les caractéristiques suivantes : l'instruction, l'âge, les connaissances linguistiques, les qualités personnelles et la motivation, l'emploi projeté, la compétence et l'expérience professionnelle, la présence au Québec de parents ou d'amis et l'apport de leur famille. (MCCI, 1989)

9 La déperdition enregistrée au

temps 2 affecte peu la qualité de l'échantillon. Les changements observés reflèteraient une définition de la population étudiée; dans la mesure où nous nous intéressons aux immigrants demeurant encore au Québec, nous ne sommes pas en présence de biais échantillonnal.

10 Nous sommes possiblement face à un début de biais mais également d'effets qui indiqueraient, là aussi, une redéfinition dynamique de la population étudiée, une partie de celle-ci ayant quitté le Québec avant le troisième passage.

## Bibliographie

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1989. *Consultation sur les niveaux d'immigrants. Le cadre administratif et les aspects légaux et réglementaires de l'Immigration au Québec*. Direction des communications, Gouvernement du Québec, 19 p.

Renaud, Jean, S. Desrosiers et A. Carpentier, 1993. *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portrait d'un processus*, Direction des communications du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Collection Études et Recherches no. 5, Gouvernement du Québec, 120 p.